ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988
2e Circonscription



André TOURNÉ

Membre honoraire du Parlement
Président d'Honneur national
de l'association républicaine
des anciens combattants et victimes de guerre
Pupille de la nation 14-18
Grand invalide de guerre
Officier de la Légion d'Honneur
Croix de guerre - Trois citations
Lieutenant-Colonel honoraire
Candidat du rassemblement
des forces de gauche présenté
par le Parti Communiste Français

Chers Compatriotes,

Après ma participation, les armes à la main, à la libération du pays au titre de commandant militaire de la ville de Lyon et du Rhône, je revins dans mon département des Pyrénées-Orientales où, dès l'automne 1945, je fus élu conseiller municipal de Perpignan.

Le département venait à peine de sortir de la guerre et il était cruellement atteint.

Les méfaits destructeurs des Hitlériens étaient partout présents.

La situation était d'autant plus mauvaise qu'aux dégâts de la guerre s'ajoutaient ceux, non réparés, causés par les inondations d'octobre 1940 et 1942.

Tout était à reconstruire.

Il fallait en outre agir vite pour faire renaître l'espoir dans la majorité des foyers meurtris par les séquelles de la guerre. En 1945, la population de Perpignan me confia aussi un autre poste : celui de Conseiller Général du Canton Est de PERPIGNAN. Ce canton, à ce moment-là, comportait à lui seul autant d'habitants que 15 autres cantons sur les 18 que comptait le département.

L'année suivante, le département me confia le mandat de député ; mandat renouvelé à sept reprises différentes jusqu'en 1986. Cette constante fidélité sur mon nom se justifiait par mon action au parlement. J'étais devenu progressivement pour les plus jeunes comme pour les plus âgés, leur élu, leur ami, ainsi qu'un réconfortant espoir pour des lendemains meilleurs.

Cet attachement de la population du département me procurait au parlement une autorité exceptionnelle en sa faveur.

D'après les journalistes parlementaires, j'ai toujours figuré parmi les cinq premiers députés les plus assidus à l'Assemblée Nationale. Sur certains points, j'en étais le premier.

Mais en mars 1986, que s'est-il donc passé ? De l'avis de tous, je n'avais en rien démérité. Cependant, qu'un des candidats totalement inconnu de la population était élu à ma place, sous l'étiquette du Front National. Cet homme, venu d'on ne sait où, ignorait tout du département et de ses habitants et il fut quand même élu. Plus grave, l'homme en question avait un lourd passé de terroriste que les tribunaux français n'avaient pas hésité à condamner à la peine la plus sévère, la peine de mort.

De cette élection de 1986, qu'en attendiez-vous ? Que vous a-t-elle apporté ?

A la lumière des événements, je note que la majorité de droite appuyée par le Front National et avec la complicité de la fameuse cohabitation de l'Elysée, non seulement n'a réglé aucun problème, mais elle les a aggravés tous. Ce qui a été particulièrement le cas avec le chômage et son cortège irréversible que sont entre autres, l'insécurité, la délinquance, l'analphabétisme, la drogue et la démission de toute personnalité chez l'individu, favorisée par les médias et la télévision.

En ce mois de mai 1988, face à vos légitimes préoccupations, face à vos légitimes inquiétudes, que continuent à vous proposer les quatre élus de 1986 ? Ils vous renvoient tous quatre à 1992 ! Avec un ensemble parfait, ils vous laissent entendre que la crise actuelle sera résorbée avec le Marché Unique Européen de 1992. **ILS VOUS TROMPENT !**

Ils abusent de votre crédulité alors qu'ils n'ignorent point que le Marché Commun sans frontières de 1992, tel qu'ils envisagent de vous l'imposer, finira de ruiner notre département. Avec ce Marché, le chômage et les bas salaires deviendront la loi permanente. Les pensions, les retraites et la protection sociale seront nivelées par le bas. Les productions de fruits et de légumes et tous les types de vins, seront progressivement liquidés.

Les salariés et les chômeurs, les pensionnés et retraités, les paysans travailleurs, les commerçants et artisans familiaux, mais aussi les défenseurs de l'école publique, de la maternelle à l'université, les parents d'élèves et les enseignants, retrouveront à l'Assemblée Nationale l'élu très averti de leurs problèmes et qui partage pleinement leurs préoccupations.

Chers Compatriotes,

Face aux nouvelles déceptions que vous réserve le Marché Unique de 1992, je serai toujours présent à vos côtés pour empêcher le pire.

Ma longue expérience est le garant de l'œuvre efficace que j'accomplirai avec mon nouveau mandat, votre mandat.

Chers Compatriotes,

Ne laissez pas passer cette chance. Je vous fais confiance.

Vu, le Candidat
André TOURNE

Suppléante : **Simone PARROT**
Directrice d'Ecole - Conseillère Municipale d'Alénya
Ex-Conseillère Générale de la Côte Radieuse

Imprimerie ARAGO PONT NEUF - R.C. 86 B 185 B 335 186 417